

Les points saillants de la session 3 : Gestion durable des zones arides et approches intégrées pour la GDT.

- Réduire les décalages entre les textes légaux et les activités sur le terrain pour limiter les conflits fonciers ;
- Une adéquation des titres fonciers pour une meilleure gestion des terrains ;
- Eviter en ce qui concerne l'approche participative dans la GDT, de créer de nouvelles structures qui alourdissent le processus ;
- Il faut une plus grande appropriation des projets par les différents pays de la sous région ;
- L'impact des changements climatiques sur la gestion durable des terres ;
- Coordination des activités de GDT dans les différentes sous-régions (COMIFAC, IGAD, CILLS...) avec celle de l'organisation régionale qu'est l'Unité Africaine ;
- La prise en compte de l'aspect gestion durable des terres dans les divers projets et programmes ;
- Créer des cadres de concertation prenant en compte toutes les parties prenantes impliquées, notamment les populations locales et le genre ;
- Partage des connaissances sur les pratiques innovantes de gestion durable des terres dans la sous-région, par exemple la fixation des dures